



**Municipalité de Hampden**

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

[muni.hampden@hsf.qc.ca](mailto:muni.hampden@hsf.qc.ca)

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du canton de Hampden tenue à la salle du conseil, 863, route 257 nord, Hampden, mardi le 7 février 2017, les conseillers et conseillères présents sont :**

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

**Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim, Madame Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.**

#1

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

### #2 2017-12 **Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 3 janvier 2017
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapport du service de voirie, service incendie et urbanisme
7. Question du public
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance

#### 10 **Résolution**

- 10.1 Contrat de travail (2016) Manon
- 10.2 Contrat de travail (2016) Kim
- 10.3 Carnets ronde de sécurité et registre d'heure local
- 10.4 Heures pour formation de Patrick Beauchesne
- 10.5 Fête des bénévoles
- 10.6 Nomination délégués municipaux (Loisirs MRC)
- 10.7 Renouvellement ADMQ
- 10.8 Renouvellement contrat infotech (proposition)
- 10.9 Sentier des Écossais
- 10.10 Archiviste 2017

- 10.11 Personne désignée et formation pour la gestion des cours d'eau
- 10.12 Regroupement pour un Québec en santé
- 10.13 Délégation pour calendrier de conservation
- 10.14 Résolution rapport incendie
- 10.15 Vêtements pompiers
- 10.16 Inspecteur

- 11. Varia
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance.

Il est proposé par Madame Lisa Irving

et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

QUE l'ordre du jour soit et est adopté en laissant le varia ouvert.

**Adoptée**

### **#3 2017-13      Adoption du procès-verbal du 3 janvier 2017**

Attendu que tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 janvier 2017 ;

Attendu que tous les membres du conseil ont pris connaissance du contenu du procès-verbal;

En conséquence,

Il est proposé par Sylvie Caron  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

**Adoptée**

### **#4                      Rapport des comités et du maire**

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

### **#5                      Rapport de la Directrice générale**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel.

### **#6                      Rapport du service de voirie, incendie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel pour le service de voirie transmis par l'employé de voirie, M. St-Laurent, le rapport mensuel pour le service incendie transmis par le chef pompier, M. Beauchesne ainsi que le rapport mensuel pour le service d'urbanisme transmis par M. Martin.

#7

## **Questions du public**

Questions et/ou commentaires : aucun

### **#8 2017-14 Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par Madame Valérie Prévost et résolu l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil du canton de Hampden autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement des comptes du 01 au 31 janvier 2017 présentés au conseil au montant de 35972.90 \$;

QUE le conseil prend connaissance du montant pour les salaires du mois de janvier 2017 au montant de 9079.50\$.

**Adoptée**

#9

## **Correspondance**

- Dossier de l'ATEQ
- Fonds de développement des territoires 2016-2020
- Formation secouristes
- Subvention PIIRL
- Mutuelle travaux à effectuer
- Évènements de la contrée du Massif Mégantic 2017
- Service juridique en matière de gestion (UMQ)
- Souper conseil pour projet Parc Walter Mackenzie
- Site web

#10

## **Résolutions**

### **#10.1 2017-15 Contrat de travail 2017 Manon Roy**

Attendu qu'il était maintenant le temps de faire le contrat de travail 2017 pour Madame Manon Roy ;

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil accepte le contrat de travail de Manon Roy Directrice général, Secrétaire-trésorière par intérim.

**Adoptée**

### **#10.2 2017-16 Contrat de travail 2017 Kim Leclerc**

Attendu qu'il était maintenant le temps de faire le contrat de travail 2017 pour Madame

Kim Leclerc ;

Il est proposé par Monsieur Pascal Prévost  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil accepte le contrat de travail de Kim Leclerc Directrice général, Secrétaire-trésorière.

**Adoptée**

### **#10.3 2017-17      Carnets ronde de sécurité et registre d'heure local**

Attendu que les lois ont changé sur le suivi du camionnage et que nous devons nous y conformer à compter du 1er janvier 2017;

Il est proposé par Madame Sylvie Caron  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise l'achat de 24 livrets de ronde de sécurité au montant de 94.80\$ *plus taxes, ainsi que 24 livrets de registre local des heures de travail au montant de 94.80\$ plus taxes.*

**Adoptée**

### **#10.4 2017-18      Heures pour formation de Patrick Beauchesne**

Attendu que M. Beauchesne doit suivre la formation pour pompier 1 afin de compléter son cours d'officier ;

Attendu que cette formation est d'une durée totale de 30 heures, donc 21 heures théoriques et 9 heures pratiques ;

Il est proposé par Madame Valérie Prévost  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

**Adoptée**

### **#10.5 2017-19      Fête des bénévoles**

Attendu que nous avons un projet commun avec la ville de Scotstown pour la soirée des bénévoles;

Il est proposé par Madame Lisa Irving  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise de déboursier la moitié des frais pour cet évènement au montant de 261.83\$.

**Adoptée**

### **#10.6 2017-20      Nomination délégués municipaux (Loisir MRC)**

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin

et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal délègue Madame Chantal Langlois conseillère à Hampden, afin de représenter la municipalité au sein du comité des loisirs de la MRC du Haut-Saint-François.

**Adoptée**

**#10.7 2017-21      Renouvellement ADMQ**

Attendu que pour l'année 2017, la cotisation annuelle de l'ADMQ est de 793.00\$ avant taxes pour le canton de Hampden;

Il est proposé par Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise Le paiement au montant de 793.00\$ avant taxes pour la cotisation annuelle de l'ADMQ, pour l'année 2017.

**Adoptée**

**10.8 2017-22      Renouvellement contrat infotech**

Attendu que nous devons renouveler notre contrat avec infotech;

Il est proposé par Madame Valérie Prévost  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil autorise le renouvellement du contrat avec infotech pour le logiciel de comptabilité, pour une durée de quatre ans au montant de 4160.00\$, plus taxes, payable à tous les ans.

**Adoptée**

**10.9 2017-23      Sentier des Écossais-Aide financières Année 2017**

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la Municipalité du canton de Hampden participe financièrement au projet Sentier des Écossais, projet regroupant les municipalités de Milan, Stornoway, Scotstown et Canton de Hampden pour l'année 2017 au montant de mille dollars (1000.00\$)

**Adoptée**

**#10.10 2017-24      Archiviste 2017**

Attendu que pour l'année 2017, la municipalité du canton de Hampden a besoin des services professionnels d'un archiviste, pour une durée de 4 semaines, pour préparer un

calendrier de conservation, inventorier et trier les boites d'archives ainsi qu'inventorier, trier et classer les dossiers actifs;

Il est proposé par Monsieur Pascal Prévost  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise de donner le contrat à la firme HB archiviste, s.e.n.c. pour des services professionnels, pour effectuer la gestion des archives pour l'année 2017 au montant de 4627.60\$, plus taxes.

**Adoptée**

**#10.11 2017-25 Personne désignée et formation pour la gestion des cours d'eau**

Attendu qu'une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité du canton de Hampden et la MRC DU Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la loi sur les compétences municipales ;

Attendu qu'aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la municipalité du canton de Hampden doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi ;

Attendu que cette entente prévoit que la municipalité du canton de Hampden doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la loi lorsqu'elle procède à une nomination ;

Il est proposé par Madame Chantal Langlois  
et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité du canton de Hampden nomme David Faucher et Manon Roy pour exercer les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi sur les compétences municipales tel que prévu dans l'entente relative à la gestion

**Adoptée**

**10.12 2017-26 Regroupement pour un Québec en santé**

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux

Attendu que la politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marché public, l'installation de fontaine d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc..

Il est proposé par Monsieur Pascal Prévost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité du canton de Hampden appuie le regroupement pour un Québec en santé.

**Adoptée**

**#10.13 2017-27      Délégation pour calendrier de conservation pour GALA**

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à

l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que la municipalité du canton de Hampden est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Attendu que la municipalité du canton de Hampden n'a pas de règlement de délégation de pouvoir ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D'autoriser Madame Manon Roy, Directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité du canton de Hampden.

**Adoptée**

**10.14 2017-28      Rapports annuels incendie**

Attendu que le chef pompier M. Daniel Beaudesne doit remettre au conseil les rapports annuels en incendie pour l'année 2016;

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil a pris connaissance des rapports annuels transmis par M. Beaudesne et que le dépôt des rapports annuels soit acceptés.

**Adoptée**

**#10.15 2017-29      Vêtements pour pompier**

Attendu que le service incendie a besoin d'habillement pour les pompiers;

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise l'achat de vêtements au montant de 2200.00\$ plus taxes.

**Adoptée**

**#10.16 2017-30      Nouvel inspecteur municipale**

Attendu que la municipalité du canton de Hampden, doit engager un nouvel inspecteur municipal;

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise d'engager Madame Lise Got, selon le contrat établi.

**Adoptée**

**#11                    Varia**

**#12                    Période de questions**

Questions et/ou commentaires : aucun

**#13 2017-31      Levée de séance**

Il est proposé par Madame Chantal Langlois  
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Que la présente séance soit levée à 20h45.

---

M. Bertrand Prévost  
Maire

---

Mme Manon Roy  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière par intérim